



« Soutenir le CSA dans la construction d'un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie, dans le cadre d'un système national de protection social adaptative et comme contribution à un plan global de RRC »

TERMES DE REFERENCE

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DECENTRALISES D'ALERTE PRECOCE EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION EN MAURITANIE

Financement : PAM/ ECHO

Octobre 2018

LISTE DES ACRONYMES

ACF	: Action Contre la Faim
CCC	: Cadre de Concertation Communal
CD	: Compact Disc
COVACC	: Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite des Crises
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DIPECHO	: Disaster Preparedness Programme - European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
DRR	: Disaster Risk Reduction
DVD	: Digital Versatile Disc
ECHO	: European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
EHA	: Eau Hygiène Assainissement
GPS	: Global Positioning System
GRC	: Gestion des Risques de Catastrophes
HeC	: Hodh El Chargui
MPEG	: Moving Picture Experts Group
ONM	: Office National de Météorologie
OSA	: Observatoire de la Sécurité Alimentaire
OSV	: Observatoire de Suivi de Vulnérabilité
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAPS	: Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
RP	: Responsables des Programmes
RRC	: Réduction des Risques et Catastrophes
SAME	: Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SCAP-RU	: Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
TDR	: Termes de Référence

I. CONTEXTE

Présente en Mauritanie depuis 2007, Action Contre la Faim a pour objectif de contribuer à la lutte contre la malnutrition, d'accroître la sécurité nutritionnelle et d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. La programmation d'Action Contre la Faim est basée sur une approche intégrée multisectorielle et participative qui englobe les domaines de la nutrition/santé, l'EHA, la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ainsi que le plaidoyer et la gestion des risques de catastrophes. La redevabilité envers les bénéficiaires, l'intégration de l'aspect genre et l'environnement font partie intégrante de ce travail.

Action Contre la Faim a démarré ses activités dans la Wilaya du Hodh el Chargui (HeC) depuis 2012, commençant dans les domaines de l'EHA et de la Sécurité alimentaire pour la population réfugiée malienne dans le camp de M'brra à Bassikounou. Puis, elle a commencé ses interventions de réductions de risques de catastrophes dans la Moughataa d'Amourj avec les financements de DIPECHO en 2016 sur deux différents projets : **(i) *Projet de réponse intégrée à l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et à l'accès aux soins de santé en Mauritanie (2016-2017)***, **(ii) *Projet de renforcement de la résilience et prévention des crises dans les zones rurales en Mauritanie (2017-2018)***. A travers ces projets, plusieurs actions ont été menées, notamment la mise en place de structures communautaires (SCAP-RU), communales (OSV et CCC), et départementale dans le but de renforcer les capacités des communautés en termes de préparation, de préventions et de réponse aux crises affectant leurs moyens d'existence.

Dans cette même dynamique, un troisième projet d'Action contre la Faim est en cours sur la période 2018-2019. Le design de celui-ci est le résultat d'une réflexion menée avec le PAM et d'autres partenaires, partie intégrante d'un projet plus large du PAM sur financement d'ECHO (DIPECHO) visant à appuyer la mise en place d'un dispositif national d'alerte précoce, de préparation et de réponse aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition. La Mauritanie reste, en effet, l'un des rares pays du Sahel à ne pas être doté d'un dispositif consolidé reliant les différentes fonctions de suivi régulier, d'alerte et de réponse, aboutissant à trois problématiques majeures: **(i) l'absence de plan de réponse avec des stratégies et modalités de réponse consolidées**, **(ii) le manque de leadership du gouvernement** et **(iii) une coordination inefficace et la nature ad hoc / fragmentée de la réponse**.

La composante de ce projet du PAM prise en charge par Action contre la Faim consiste à soutenir les autorités mauritaniennes dans l'établissement d'un système décentralisé d'alerte précoce alimentant le SAP national à travers la collecte, l'analyse et la remontée d'informations complémentaire de celles générée par les enquêtes nationales. Ceci afin de permettre aux autorités nationales et décentralisées de détecter les éventuels chocs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'alimenter le mécanisme de déclenchement et le ciblage géographique de la réponse du gouvernement et de ses partenaires.

La mise en œuvre de ce projet résulte des besoins humanitaires prioritaires identifiés en Mauritanie, découlant des problématiques chroniques telles que le taux préoccupant de la mortalité infanto-juvénile, la prévalence élevée de la malnutrition aigüe, l'insécurité alimentaire et l'accès limité aux services sociaux de base. L'ampleur de ces besoins fluctue non seulement en fonction des périodes (récoltes, soudure), mais aussi au gré des chocs (environnementaux, économiques, sociopolitiques et des épidémiologiques). Dans ce contexte, l'alerte précoce, la préparation et la planification des interventions sont des actions essentielles qui doivent fonctionner de manière rapide et séquentielle pour mieux détecter et répondre aux chocs saisonniers et aux crises affectant la sécurité alimentaire et la nutrition.

C'est afin de mieux appréhender la situation aux échelons décentralisés et de définir le schéma à adopter pour assurer la remontée d'informations, sa consolidation et son analyse que les présents termes de référence sont élaborés. Aussi, ce diagnostic doit permettre d'analyser les acteurs (structures

communautaires, communales, départementales et régionales), ainsi que les mécanismes de coordinations existants entre les différents acteurs locaux (services techniques, ONG, etc.) impliqués sur la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Bien que cette étude doive permettre de définir un schéma applicable à toutes les zones du pays, la phase de terrain se concentrera sur des entretiens menés au niveau de la capitale Nouakchott ainsi que dans le Hodh El Chargui, région pilote dans laquelle Action contre la Faim prévoit la mise en place d'une trentaine de sites sentinelles communautaires.

II. OBJECTIFS

L'objectif global de ce diagnostic est de dresser un état des lieux des systèmes d'alerte précoce institutionnels et informels existants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau décentralisé, et de formuler des recommandations relatives au schéma de remontée, consolidation et analyse de l'information du niveau communautaire (sites sentinelles) jusqu'au SAP national géré par l'Observatoire à la Sécurité Alimentaire du CSA.

III. RESULTATS ATTENDUS ET PRODUITS LIVRABLES

Les résultats spécifiques attendus sont les suivants :

- Dresser un état de lieu des mécanismes de veille et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire et de nutrition existants au niveau local ;
- Comprendre le fonctionnement des différentes structures (officielles ou informelles) ou autres comités d'alerte ou de crise aux niveaux communaux, départementaux et régionaux, sur la base d'une revue des cadres juridiques existants ainsi que des pratiques de terrain;
- Détailler les rôles et responsabilités (théoriques et effectifs) desdites structures dans la collecte, la remontée, la consolidation, l'analyse et la diffusion des informations ;
- Identifier les liens de collaboration (théoriques et effectifs) entre ces différentes structures;
- Identifier les problèmes de fonctionnement, d'organisation et d'outils au niveau de ces structures ;
- Proposer des recommandations sur la base de problématiques identifiées un schéma clair et fluide de remontée (à chaque niveau, du niveau communautaire jusqu'au SAP national géré par l'OSA). Plusieurs options pourront éventuellement être présentées ;
- Faire des propositions sur le renforcement des capacités des structures tant au niveau communautaire que communal, départemental et régional ;
- Une première version et une version définitive de la note méthodologique, ainsi que du rapport final ;
- Les bases de données rassemblant des images, des questionnaires et guide d'entretien ainsi que les graphiques, tableaux etc. produites pour l'analyse des données durant le diagnostic ;

Les produits livrables dans le cadre de cette consultation sont :

- i. Une note méthodologique du déroulement du diagnostic avec les outils de collecte de données (questionnaires et guide d'entretien). Cette note inclura la présentation détaillée des techniques et outils de collecte de données qui seront utilisés, une proposition d'interlocuteurs à rencontrer tant à Nouakchott que dans le Hodh El CHargui, ainsi qu'un chronogramme. La note méthodologique fournit par le consultant dès le démarrage de la consultation nécessitera la validation d'Action Contre la Faim ainsi que du PAM et du CSA/OSA;

- ii. Un rapport final détaillant les enseignements, conclusions et recommandations du Consultant relatifs à l'ensemble des résultats cités ci-dessus. Il s'agira notamment de présenter les mécanismes existants (officiels ou non ; fonctionnels ou non), formuler des recommandations pour un schéma clair de remontée, consolidation, analyse et diffusion d'information du niveau communautaire au SAP national, et de proposer le type de formation/renforcement de capacités à prévoir à chaque niveau. Les tâches de chaque niveau de la chaîne de transmission de l'information devront également être détaillées.

NOTA BENE :

- La qualité des livrables dans le fond et dans la forme est une exigence du contrat, le consultant en est entièrement responsable ;
- Tous les autres livrables (rapports, notes, résumés, etc.) et l'ensemble de la documentation seront rédigés en français qui est la langue officielle du contrat.

IV. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

4.1. Déroulement

Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée tenant compte du temps d'administration des guides d'entretien/questionnaires, leurs saisies et leur analyse.

La Méthodologie de ce diagnostic doit être une combinaison de :

- revues bibliographiques disponibles (étude, rapport, cadre juridique, etc.),
- discussions et entretiens individuels et/ou collectifs avec les communautés, les organisations et associations locales, les leaders communautaires, les autorités administratives décentralisées et centrales (tant au niveau de Nouakchott que du Hodh El Chargui);
- discussions et entretiens avec l'équipe de projet et les parties prenantes impliquées dans la réduction des risques et catastrophes ;
- rencontre et discussions avec les acteurs clés au niveau central (CSA/OSA, Ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Elevage, PRAPS, RIMRAP, ONM, OXFAM, PNUD, etc.).

Le consultant recevra de la part d'Action contre la Faim tous les documents nécessaires à la compréhension du projet :

- Document projet,
- Rapports d'études disponibles,
- Tous les autres documents ou données pertinentes pour la revue documentaire.

La version définitive de la méthodologie et des outils de collecte de ce diagnostic sera soumise par le consultant et bénéficiera de la validation par Action contre la Faim, du PAM et du CSA avant le démarrage de la consultation.

A Nouakchott comme dans le Hodh El Chargui (Néma), le consultant bénéficiera de briefings complets de la part d'Action contre la Faim, du PAM et du CSA.

4.2. Activités à mettre en œuvre

Avec l'appui des équipes terrain d'Action contre la Faim (Directrice Pays, Coordinateur technique, Responsable Programmes Gestion des Risques de Catastrophes, Chef de Sous base, Adjoint Chef de projet et Superviseurs) et du siège au besoin, ainsi qu'en coordination étroite avec le PAM et le CSA/OSA, le consultant devra :

- Mener des briefings et débriefings avec les équipes d'Action contre la Faim, du PAM et du CSA/OSA (terrain et capital) au début et à la fin de chaque mission ;
- Réaliser un état des lieux des cadres juridiques et institutionnels régissant la gestion des risques qu niveau décentralisé (Hodh El Chargui) ;
- Rencontrer les services étatiques (CSA/OSA, Ministère de l'Intérieur dont COVACC, Ministère de l'élevage, Ministère de l'Agriculture, ONM, etc.), les organisations internationales et systèmes des nations Unis (OXFAM, UNICEF, FAO, PAM et PNUD) ainsi que les responsables des programmes de développement rural intégrant une dimension SAP (PRAPS, RIMRAP, etc.) au niveau central ;
- Rencontrer les autorités locales (Wali, Hakem, Conseiller régionaux, Maires), les divers services techniques étatiques ainsi que l'ensemble des acteurs impliqués (ou à impliquer) au sein de la Wilaya du Hodh El Chargui sur les mécanismes de remontée, consolidation, analyse et diffusion des informations d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ;
- Organiser un atelier de présentation des résultats du diagnostic de même que des recommandations et conclusions principales assorties ;
- Produire la première ébauche du rapport qui bénéficiera des observations et propositions d'amélioration d'Action contre la faim et du PAM/CSA lors de l'atelier de présentation des résultats ;
- Finalisation du diagnostic, de la rédaction et de la soumission du rapport final ;
- Solliciter par avance d'éventuels appuis logistiques et humains auprès des bases d'Action Contre la Faim à Néma et à Nouakchott pour la réalisation du diagnostic ;
- Informer régulièrement les contacts désignés par Action Contre la Faim et selon les termes du contrat de l'évolution du diagnostic et de tous retards éventuels concernant le planning établi.

Le consultant retenu prendra contact avec les points focaux (Responsable des programmes GRC, Coordinateur SAME et Référent GRC du siège) pour une harmonisation de la compréhension des TDR, de la méthodologie proposée pour l'étude et l'identification précise du plan de travail, et ce avant formulation de la note méthodologique.

4.3. Durée et budget de l'étude

La durée maximum d'exécution de ce diagnostic est fixée à trente (30) jours à compter de la date de signature du contrat et d'arrivée sur la mission, toutes tâches comprises y compris soumission du rapport final.

Toutefois, il est attendu du consultant une proposition de calendrier réaliste entièrement sous sa responsabilité, en cohérence avec le calendrier indicatif ci-dessous prévue par Action Contre la Faim et ses partenaires :

Sous étapes	Deadline
Publication de l'appel à consultation	24 Octobre 2018
Clôture de la réception des offres	05 Novembre 2018

Evaluation des offres	06 au 07 Novembre 2018
Annonce des résultats	08 Novembre 2018
Signature du contrat de prestation	10 Novembre 2018
Présentation de la méthodologie et outils de collecte de données par le consultant	15 Novembre 2018
Déroulement de la phase de collecte	16 au 22 Novembre 2018
Analyse et soumission d'un premier d'un premier draft de rapport	25 Novembre 2018
Présentation des résultats du diagnostic	27 Novembre 2018
Soumission du rapport final après validation	30 Novembre 2018

Le budget global pour cette consultance est de 6 000 € soit 249 580 MRU.

4.4. Logistique de la consultance

Le consultant est responsable de fournir :

- Ses matériels et équipements de travail : ordinateur, appareils photo, GPS (si besoin) et tout autre matériel indispensable à l'accomplissement de la mission ;
- Sa restauration et si besoin un interprète qui est inclus dans les frais de prestation ;
- L'assurance médicale pendant le période de la consultance.

De son côté, Action Contre la Faim organise :

- Les déplacements du consultant et son équipe : déplacements inter bases Nouakchott-Néma (Aller/retour).
- L'hébergement du consultant et son équipe dans les Guest Houses d'Action Contre la Faim et le cas échéant dans les hôtels identifiés sur place au niveau de chaque base.

V. PROFIL DU CONSULTANT

- Degré universitaire avancé en Agronomie, Gestion Environnementale, Relations Internationales, Développement International, Sciences Sociales ou autres domaines pertinent au regards des objectifs de l'étude.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans des domaines pertinents pour la consultation, notamment en ce qui concerne les outils décentralisés d'alerte précoce et leur articulation avec les SAP nationaux.
- Connaissance démontrée des systèmes d'alerte précoce des régions du Sahel, et connaissance préalable du contexte institutionnel Mauritanien
- Compétences en analyse qualitative et quantitative des données
- Maîtrise des langues internationales (Français privilégié). La connaissance du Hassanya et/ou d'autres langues locales utilisées dans le Hodh El Chargui serait apprécié.

VI. DROIT D'AUTEUR

La propriété intellectuelle des livrables (versions provisoires et définitives) appartient à Action Contre la Faim et aux bailleurs de fonds de la consultance et ceci de façon exclusive.

Action Contre la Faim est le commanditaire principal de ce diagnostic. Le document, ou toute publication en lien avec ce diagnostic, ne pourra être exploité ou communiqué par le consultant à une tierce partie qu'avec l'autorisation préalable d'Action Contre la Faim.

VII. CANDIDATURE

Les candidats intéressés à soumissionner doivent déposer les dossiers de candidature à la direction d'Action Contre la Faim de Mauritanie au quartier Tevragh Zeina- Nouakchott ou soumettre en version électronique avec la mention « **Candidature Consultant Externe Diagnostic SAP** » à l'adresse : dtraore@mr.acfspain.org ou nnajma@mr.acfspain.org au plus tard le 05 Novembre 2018.

Le dossier de candidature comporte :

7.1. Une offre technique comprenant :

- Les curricula vitae à jour du consultant principal et des éventuels membres de son équipe (ajouter une note de présentation) ;
- La présentation détaillée des expériences acquises en lien avec la conduite de diagnostic, d'études et particulièrement de SAP ;
- La note technique reprenant les aspects suivants : la compréhension des TDR, la méthodologie du diagnostic (incluant les techniques et outils de collecte des données), un chronogramme détaillé et les ressources humaines et logistiques mobilisées pour la réalisation du diagnostic (Maximum 25 pages) ;

7.2. Une offre financière détaillée en MRU (Voir tableau ci-dessous) accompagnée d'un narratif :

Rubriques	Unité	Quantité	Nombre	Prix Unitaire	Montant
Honoraires ¹	Jour				
Perdiems	Jour				
Autres dépenses (Merci de préciser et détailler chacune des dépenses, si besoin rajouté des lignes)					
TOTAL					

¹ Couvre la totalité des trente (30) jours de l'étude